



Association Française de Formation et d'Étude des Curatelles et des Tutelles

COLLOQUE DU 15 SEPTEMBRE 2018

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET ACCOMPAGNEMENT. QUEL FUTUR POUR LE MONDE DE LA PROTECTION ?

PALAIS DES CONGRÈS - ARCACHON
Boulevard Veyrier Montagnères

Le colloque sera présidé par
Madame Nathalie PETERKA et Monsieur Georges DECOCQ
et se déroulera en la présence d'un Grand Témoin.

PREMIÈRE PARTIE

ACCOMPAGNEMENT, UNE NOTION À CONSTRUIRE

Droit comparé - La mesure unique de protection

ACCOMPAGNEMENT ET PROTECTION DE LA PERSONNE EN MATIÈRE MÉDICALE

La prise de décision en matière médicale (soins et hospitalisation)

La procédure de mise sous protection et de soins psychiatriques sans consentement

DEUXIÈME PARTIE

ACCOMPAGNEMENT ET PROTECTION PATRIMONIALE

Le Mandat de protection future

La Gestion des biens

L'Accompagnement en matière sociale

ACCOMPAGNEMENT ET CONTRÔLE DES MANDATS JUDICIAIRES

Pendant le mandat judiciaire

Le contrôle des comptes

Les sujets seront traités à la tribune, animées par des intervenants oeuvrant dans le cadre de l'accompagnement des personnes (Professeurs universitaires, Magistrats, Chercheurs, Juges, Médecins, MJPM, Notaires, Avocats, Assistantes sociales...).

Chacune des thématiques donnera lieu à un exposé du point de vue de notre Grand Témoin qui ouvrira un débat avec la salle.

Anne Caron-Deglise, Marie Mercat-Brun, Laurence Gatti, Véronique Salabert, Gilles Raoul Cormeil, Isabelle Dauriac ont d'ores et déjà répondu présents à notre rendez-vous annuel.

Et vous ?